

Entraîneur en
Basket-ball
et
Animateur en Sports
collectifs



**Eligible au
Contrat
d'apprentissage***
*Formation
gratuite et rémunérée

BP JEPS Activités Sports Collectifs mention Basket-ball

Brevet Professionnel de la Jeunesse et de l'Éducation Populaire du Sport

Durée de la formation : 1192 heures

Du 17/09/2021 au 05/07/2022 (dates prévisionnelles)



Prépa-Sports

285 rue du Docteur Aynaud
13857 Aix en Provence cedex 3

Tél : 04 42 90 57 08

Mail : contact@prepa-sports.com



Formation habilitée Jeunesse et Sport

La formation est directement issue du référentiel métier. Elle vise un ensemble de capacités permettant la validation des compétences. C'est pourquoi elle s'articule en 10 unités capitalisables :

UC transversales

UC 1 : Encadrer tout public dans tout lieu et toute structure

UC 2 : Mettre en œuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure

UC 3 : Être capable de préparer un projet ainsi que son évaluation

UC 4 : Être capable de participer au fonctionnement de la structure

UC de la spécialité Activités Sports Collectifs

UC 5 : Être capable de préparer une action d'animation dans le cadre des Activités Sports Collectifs

UC 6 : Être capable d'encadrer une personne ou un groupe dans le cadre d'une action d'animation utilisant des Activités Sports Collectifs

UC 7 : Être capable de mobiliser les connaissances nécessaires à la conduite des activités professionnelle des Activités Sports Collectifs

UC de la mention Basket-ball

UC 8 : Être capable de conduire une action éducative en Basket-ball

UC 9 : Être capable de maîtriser les outils ou techniques du Basket-ball

UC d'adaptation à l'emploi

UC 10 : Sensibilisation à la Préparation Physique Générale



Les compétences



- L'acquisition et le développement des compétences techniques dans le domaine des sports collectifs tels que le basket-ball, le handball, le football, le rugby à XV le volley-ball, le hockey sur gazon et le rugby à XIII.
- La participation à l'élaboration et à la mise en œuvre d'un projet pédagogique
- La participation au fonctionnement d'une structure : connaissance du milieu socio-professionnel, élaboration et conduite de projet professionnel

L'emploi

Avec le **BPJEPS ASC Basket-ball** vous visez le métier d'entraîneur de basket-ball mais pas seulement : la plus-value de ce diplôme d'Etat Jeunesse et Sports est qu'il permet également une ouverture sur d'autres métiers et notamment celui d'animateur sportif dans des environnements professionnels diversifiés.

Avec ce BPJEPS ASC Basket-ball vous visez **quatre secteurs d'emploi** :

1. **Le club de basket-ball affilié à la FFBB** pour entraîner jusqu'aux U20.
2. **L'école primaire en tant qu'animateur sportif contractuel en mairie** ou encore salarié d'une association sportive gérant le périscolaire.
3. **L'association à but social** (MJC, structure de proximité, centre social...) pour exercer le métier d'animateur sportif.
4. **Le village vacances** (UCPA, Club Med, VTF...) toujours en tant qu'animateur sportif polyvalent.



Pour entrer en formation, il faut :

- Etre âgé de 18 ans minimum
- Etre titulaire du PSC 1 (nous consulter si ce n'est pas le cas)
- Réussir le test de sélection de Prépa-Sports
- Réussir les exigences préalables à l'entrée en formation de la Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale PACA

Les exigences préalables à l'entrée en formation

Dates : **06 juillet ou**
07 septembre 2021

- Un match de deux fois 20 minutes en sport collectif (une mi-temps jeu aux pieds et une mi-temps jeu à la main)
- Un parcours d'habiletés motrices en sports collectifs

Les tests de sélection

- Un entretien, qui a pour but de valider le projet de formation
- Une épreuve écrite qui permettra de vérifier le niveau du candidat

Lieux des cours

- Théoriques : Prépa-Sports
- Pratiques et pédagogiques : Installations sportives de la ville d'Aix en Provence

Rejoignez-nous

